



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 101448

Texte de la question

M. Jean-Luc Bleunven attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le manque de places en instituts médico-éducatifs (IME). L'éducation est un droit fondamental pour chaque enfant. Aujourd'hui, les enfants sujets à un handicap ne voient pas leur droit à une scolarisation adaptée et donc à une éducation, respecté. Les parents d'enfants handicapés se voient refuser l'accès à ces IME, faute de places, et voient le développement de leurs enfants s'arrêter, voire régresser. À cela s'ajoute le fait que les parents qui se voient opposer un tel refus sont, bien souvent, contraints d'abandonner leur activité professionnelle pour se consacrer à plein temps à leur enfant. Cet abandon entraîne de graves difficultés financières pour ces familles. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les actions envisagées afin de répondre à ce besoin urgent de création de places en IME.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Bleunven](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101448

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10493

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)